321 P NP DM8

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski— Neigette 6211-24-085

Mémoire présenté au BAPE Projet d'éoliennes Nicolas-Riou

Par Thérèse Legault

Le 15 octobre 2015

Depuis au moins 50 ans je suis présente à St-Mathieu de Rioux pour diverses activités de villégiature et ce tout au long de l'année, que ce soit pour le ski, la raquette, la pêche, la cueillette de petits fruits et de champignons forestiers, la chasse à la perdrix et à l'orignal. St-Mathieu de Rioux est un tout petit village bien sympathique avec un paysage à vous couper le souffle et une qualité de vie comme bien souvent seules les belles campagnes des Appalaches peuvent encore nous offrir.

Le projet de construction de 68 éoliennes me dérange au plus haut point parce que ces éoliennes seront érigées dans un TNO où je vais régulièrement avec des amis pour pratiquer diverses activités de loisir dans un calme incroyable et une nature encore intacte. Dès le début des présentations sur ce projet j'ai assisté aux rencontres d'information. Le premier projet devait être situé plus près du lac et du village de St-Mathieu. En réaction les citoyens se sont regroupés et ils ont eu raison de ne pas accepter cette situation. Le promoteur a donc déplacé le site environ 8 km plus au Sud dans les terres et les forêts projetant installer des éoliennes moins nombreuses mais encore plus hautes. Le problème a juste été déplacé vers les résidents des rangs 4 et 5 et les utilisateurs de ce TNO. J'ai toujours cru que pour réaliser un grand projet il est possible que les parties en arrivent à des solutions gagnant-gagnant, en autant que tous se respectent, qu'ils veulent bien progresser ensemble et qu'ils soient des personnes de bonne foi. Mon analyse va dans ce sens. Mes commentaires sont basés sur tous les documents fournis au BAPE et surtout le document PR3.4 (Référence 1 : PR3.4 volume 6 : résumé de l'étude, 25 mai 2015)

Mes inquiétudes que je vais analyser dans ce mémoire porteront sur les milieux humides, les risques pour la qualité de l'eau dans la vingtaine de petits lacs situés au centre de ce projet, les risques élevés de mortalité pour les chiroptères et finalement les dérangements causés par ce projet d'éoliennes dans ce milieu de villégiature, dérangements autant pour les orignaux, pour les pêcheurs et les chasseurs que pour les personnes séjournant à proximité de ce bel endroit. Je vous présenterai aussi des suggestions pour améliorer ce projet, si ce projet est d'abord approuvé par les différents ministères concernés et s'il est retenu.

Sur place au tout premier jour des audiences publiques j'ai réalisé que le promoteur EDF n'avait pas fourni certains documents, des documents requis par le ministère depuis les mois d'avril et de mai 2015. Ce n'est pas rassurant. Par exemple au premier jour des audiences le 28 septembre 2015 le rapport requis concernant les milieux humides n'avait pas encore été fourni alors que le projet apportera des changements sur plus de 2400 hectares de milieux humides et la construction de multiples ponceaux. (Référence 2 : DT1 lignes 1875 à 1925). La neige arrive vite sur ce TNO et elle dure jusqu'à la mi-mai

avec plusieurs mètres cachant le sol. Quand on voit la date du début des travaux prévus pour le printemps 2016, quand on voit que le promoteur attend l'acceptation des travaux pour effectuer ces recherches requises sur le terrain c'est encore insécurisant et les données ne sont pas accessibles à temps auprès des citoyens. Pourtant le MDDELCC voyait des lacunes dans les informations fournies par le promoteur et réclamait le 22 décembre 2014 dans une lettre de trois pages une cartographie détaillée devant localiser et identifier les milieux humides dans les zones de travaux et de les présenter dans la section milieu biologique. (Référence 3 : Dossier SCW 924737; V/R 3211-12-216; N/R 5145-04-18 (540). Je considère que le petit document DA10 et le document DA2 remis en vitesse le 28 septembre 2015 par le promoteur ne répondent pas aux exigences d'un ministère sérieux qui existe d'abord pour protéger notre environnement.

Concernant les milieux humides et les 33 ponceaux qui devront être construits pour les 45km de nouveaux chemins, mentionnons que les rivières Ferré, aux Sapins et au Bouleau seront traversées pour les travaux de déboisement, construction de chemin, transport de béton, transport d'éoliennes et installations. Suite aux questions posées lors des audiences du 29 septembre il me fut possible d'apprendre que 68 traverses de cours d'eau dont 42 nécessaires pour des cours d'eau permanents devront être installées; c'est une bonne différence. (Référence 4 : DT2 ligne 2115) En général les milieux humides sont des rendez-vous de biodiversité intense. Il aurait été souhaitable de connaitre avant l'acceptation du projet comment seront protégées les frayères et l'habitat de la truite. Après s'être fait dire aux audiences que les contrôles environnementaux seront effectués par la MRC des Basques, celle même qui est l'initiateur du projet est-ce possible qu'advienne alors un conflit potentiel? Combien de vérifications seront faites pendant les 2 années de travaux? Le projet est situé loin des ministères concernés et le téléphone ne fonctionne pas souvent à cet endroit. Les milieux humides sont d'une importance capitale pour ce territoire où on retrouve tous ces petits lacs de tête avec des bassins versants allant dans les quatre directions. Même si les éoliennes seront sur le haut des montagnes les raccordements et les chemins empruntés passeront dans plusieurs de ces milieux humides puisque les éoliennes seront placées dans toutes les directions autour de ces lacs situés surtout au centre.

Comme il y a eu peu de nouvelles constructions de chemins depuis une cinquantaine d'années dans la partie centrale de ce territoire les chemins sont restés généralement étroits et la végétation est dense sur le rebord de ces petites routes. Laissée majoritairement à l'état naturel cette végétation empêche l'érosion et l'apport de sédiments dans les ruisseaux et les lacs. Les sédiments en suspension dans l'eau obstruent les branchies des poissons et augmentent leur sensibilité aux maladies. (Référence 5 : MEF, 1998). La sédimentation colmate les frayères réduisant l'éclosion

des oeufs des poissons et étouffant les alevins (Référence 6 : RAPPEL, Experts en gestion de l'eau, 1997). Dans un tel contexte, les sédiments sont considérés un polluant. Selon l'ODNRL (1991), la pollution par les sédiments est la plus grande responsable de la dégradation des lacs et des cours d'eau que tout autre type de polluants. Les éoliennes prévues près des lacs à la Truite et Ferré ne pourraient-elles pas être déplacées vers le Nord-Ouest, plus près des lignes électriques existantes et du poste de raccordement, plus loin des habitations ou ailleurs avec un impact moins dérangeant. Cette suggestion mérite des vérifications.

Est-ce qu'il y aura des bassins de sédimentation de prévus et entretenus pour tous les nouveaux chemins, sachant que la présence de sédiments est très nocive pour l'omble de fontaine présente dans ces lacs et ruisseaux? Si le promoteur est soucieux de l'environnement est-ce possible que les travaux effectués le soient en appliquant les normes de « Sédiment Zéro » comme ce fut demandé pour le projet d'éoliennes au Massif du Sud? J'en arrive à la qualité de l'eau.

L'eau de ces lacs est d'une grande qualité. Le succès de la pêche avec un quota limité d'uniquement 10 truites rend les visiteurs et les pêcheurs sportifs bien heureux. Les pêcheurs déclarent leurs prises et ensuite les ensemencements annuels sont basés sur ces données recueillis pour tous les lacs ensemencés. Par contre dans le rapport des analyses effectuées par la compagnie PESCA Environnement je ne retrouve aucune analyse de l'eau des lacs et des ruisseaux avant le début des travaux. La responsabilité d'analyser l'eau revient-elle alors aux pêcheurs sportifs qui sont soucieux de conserver la qualité de l'eau des lacs fréquentés ? Afin d'éviter la prolifération de bactéries ou d'algues bleues ou tout autre problème dans les lacs il n'y a jamais de transport de chaloupes d'un lac à un autre. Les utilisateurs actuels protègent ces lacs et ruisseaux.

Pourtant nous savons tous que pour un tel méga projet les besoins en eau seront nombreux. Plus de 5000 voyages de béton seront requis, pensons au lavage des bétonnières et camions, à toute l'eau nécessaire pour l'abat-poussière et le lavage des équipements. Lors des audiences j'ai demandé à ce que l'eau ne soit pas puisée dans les lacs où sont ensemencées deux fois par été les truites indigènes. Ces truites proviennent de piscicultures de la Jacques Cartier dans l'unique but de conserver une qualité génétique et un excellent succès de pêche sportive. Malheureusement le promoteur prévoit prendre une partie de l'eau dans les lacs et ruisseaux. Au mois d'aout et septembre 2015 le niveau d'eau des lacs est devenu dangereusement bas dû à la canicule et à la sècheresse. Je crains que de s'approvisionner dans les lacs pour les travaux causera de sérieux dangers pour les truites et une déception pour les amateurs de pêche fréquentant ces lieux. La baisse du niveau d'eau causera un réchauffement. La zone de confort d'un lac pour les truites est entre 12 et 22C. (Référence 7: Taniguchi et coll. 1998 Isaak and Hubert 2004). Comme pour les oiseaux et chauves-souris le

promoteur va-t-il encore prendre comme seul mesure d'atténuation de comptabiliser les mortalités ? Les rapports du promoteur ne mentionnent pas les endroits potentiels pour le creusage de puits ni le plan de transport. On nage encore dans l'inconnu insécurisant sans trop savoir où se fera l'approvisionnement en eau qui aurait le moins d'impact sur l'environnement et sur les utilisateurs.

Passons maintenant aux chiroptères communément appelés chauves-souris à St-Mathieu. Je me souviens de l'année où les chauves-souris avaient tellement envahi le clocher de l'église du village qu'elles rentraient régulièrement par les portes et dans le magasin général situé juste en face. Des études (Référence 8 : Hayes, M.A. 2013. Bats Killed in Large Numbers at United States Wind Energy Facilities. BioScience, 63(12):975-979) estiment que, aux États-Unis seulement, et pour juste l'année 2012, plus de 600 000 chauves-souris sont mortes à cause de la présence d'éoliennes. (Référence 9: Ross, S.R., T. Will, and P.P. Marra. 2013. Estimates of bat collision mortality at wind facilities in the contiguous United States. Biological Conservation 168:201-209).

En plus les chauves-souris sont actuellement affectées de la maladie du museau blanc et certaines espèces sur place sont vulnérables. J'ai des raisons de croire que les analyses effectuées pour ce projet à l'automne 2013 sous-évaluent le nombre réel de chauves-souris. C'est connu que les chauves-souris ne volent pas quand la température est plus froide que 10 Celcius, ni par grand vent. En examinant minutieusement toutes les analyses faites pendant la période de migration entre le 3 septembre 2013 et le 24 septembre 2013 il faisait souvent plus froid que 10 Celcius; donc les chauves-souris ne se déplaçaient pas diminuant et faussant ainsi une bonne partie des résultats de l'analyse. Ainsi la moyenne de .8 chauves-souris à l'heure, pourrait en réalité être plus grande si en septembre 2013 nous avions eu un beau mois de septembre comme en 2015. Voir en annexe B les données en caractères gras, celles qui furent retenues par PESCA Environnement pour calculer le nombre de chauves-souris fréquentant les huit sites d'observation retenus pour l'analyse. Un impact faible selon eux, voyons donc!

Les inventaires acoustiques réalisés en 2013 et en 2014, en périodes de migration automnale et de reproduction, ont permis de confirmer la présence dans la zone d'étude de 4 espèces : les chauves-souris argentée, cendrée, nordique, ainsi que la grande chauve-souris brune. La petite chauve-souris brune a probablement été détectée selon les enregistrements attribués au genre *Myotis* (chauve-souris nordique et petite chauve-souris brune) et serait donc une 5_e espèce. Les chauves-souris du genre *Myotis* sont les plus abondantes avec 71,2 % des détections en 2013-2014 et 86,3 % en 2014. La petite chauve-souris brune et la nordique ont été désignés en voie de disparition au niveau fédéral. (Référence 10 : PR3.4 Volume 6 : résumé de l'Étude PESCA Environnement, 25 mai 2015).

Les murs de certaines cabanes à chaloupe sont remplis d'excréments de chauves-souris aussi épais que de la laine minérale. Voir en annexe A la photo que j'ai prise le 24

septembre 2015 à la cabane à chaloupe du lac à Truite. C'est situé à moins de 800 mètres des éoliennes prévues près de ce lac, là où on retrouve des remises et des cabanes qui leur servent d'abris à l'année. Je vous présente la même suggestion de déplacer les éoliennes prévues près des chalets Truite, Plat et Ferré en les installant aux endroits moins fréquentés par les chauves-souris. Ce serait aussi moins dérangeant pour les personnes qui séjournent dans ces chalets de mai à la mi-novembre en villégiature. Actuellement en été les vacanciers dorment avec les fenêtres ouvertes sans entendre aucun bruit de pâles, ce bruit qui sera amplifié par le lac. Comme mesure d'atténuation pour aider à la survie des chiroptères il serait même possible d'arrêter certaines éoliennes de tourner en soirée et pendant la nuit pendant la période de migration des chauves-souris. D'ailleurs c'est environ 35% des éoliennes qui tournent dans ces parcs actuellement. Ce serait drôlement plus gagnant que de tenter de comptabiliser les chauves-souris tuées par les éoliennes et bouffées par les charognards.

Ma dernière préoccupation concerne le roi de ces forêts, l'orignal majestueux qui attire tant de chasseurs quand arrive l'automne; ce grand dérangement va bouleverser les orignaux et les habitudes des chasseurs. Ce territoire est reconnu comme étant la « pouponnière des orignaux ». Actuellement les chasseurs sportifs prennent grand soin de ce roi du territoire; ils installent plusieurs salines, organisent des chasses à l'ours quand ce prédateur devient trop nombreux, ils limitent la vitesse de circulation des véhicules et surtout ils imposent aux chasseurs de détenir 3 permis pour la capture d'un seul orignal. Partout ailleurs au Québec c'est deux chasseurs pour un orignal. Depuis plusieurs années les résultats de chasse sont enregistrés et compilés pour ce TNO. Il n'y a pas eu d'étude pour l'eau et pas plus d'étude sérieuse démontrant l'impact réel des éoliennes sur la présence des orignaux. Par contre j'ai appris lors des audiences que les orignaux, des animaux ayant l'oreille bien fine, s'éloignent d'un km de chaque éolienne. On ne retrouve pas de mention des orignaux dans les rapports d'analyse. Les orignaux seront dérangés et les chasseurs également.

Je remercie le BAPE de m'avoir donné l'occasion de me documenter et de m'exprimer sur ce sujet. Le TNO Boisbouscache est un territoire qui mérite de conserver ses attraits naturels, la qualité de ces lacs et de ses forêts. Les résidents établis tout autour ont choisi d'y demeurer pour la paix qu'on y retrouve, la beauté naturelle du paysage et la tranquillité de vie. Mais chaque citoyen est bien petit devant cette multinationale EDF.

Il y a actuellement au Québec assez de parcs éoliens pour suffire à la demande. Aussi je considère que l'endettement de la MRC des Basques pour ce projet est trop risqué. Les résidents de St-Mathieu et les utilisateurs de ce TNO en seront les premiers perdants si ce projet d'implantation de 68 éoliennes se réalise. Il y aurait bien d'autres sujets à traiter comme la santé, le bruit et le climat social. Bien non je ne suis pas pour ce projet.

Annexe A

Les murs de la cabane à chaloupe sont remplis d'excréments de chauves-souris, entre la tôle et le bois, aussi épais que de la laine minérale.

Photo prise par Thérèse Legault le 24 septembre, cabane à chaloupe du Lac à la Truite avec un témoin qui a tenu la tôle entrouverte.



Invaritaire de chauves-couris lors des périodes de migration 2013 et de reproduction 2014

Annexe B Conditions météorologiques durant l'inventaire de chauves-souris réalisé en 2013-2014, projet de parc éolien Nicolas-Riou

Nuit débutant le	Site d'inventaire	Température		Vitesse de vent (km/h)		Précipitations totales
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	(mm de pluie
2013-09-03	CH-03	13,3	14,2	0	0	1
2013-09-03	CH-08	12,9	13,9	0	0	
2013-09-03	CH-15	12,4	13,4	0	5,7	
> 2013-09-04	CH-03	4,1	7,8	0	0	1,0
2013-09-04	CH-04	22,5	23,4	0	0	
2013-09-04	CH-05	22,9	23,8	0	0	
> 2013-09-04	CH-08	5,5	7,6	0	0	
>2013-09-04	CH-09	6,3	8,8	0	0	
>2013-09-04	CH-12	6,3	7,8	0	0	1
>2013-09-04	CH-14	7,1	10,2	0	0	
>2013-09-04	CH-15	5,2	7,6	0	0	
2013-09-05	CH-03	3,4	5,6	0	0	
>2013-09-05	CH-04	3,7	5,6	0	3,2	1
> 2013-09-05	CH-05	3,1	4,3	0	0	
2013-09-05	CH-08	2,8	5,4	0	0	
>2013-09-05	CH-09	2,5	6,8	a	0	
>2013-09-05	CH-12	3,6	5,6	0	0	
> 2013-09-05	CH-14	3,5	6,4	0	0	
2013-09-05	CH-15	3,2	5,1	0	0	
2013-09-06	CH-03	11,7	12,5	0	0	
2013-09-06	CH-04	12,1	12,9	7,5	18	
2013-09-06	CH-05	11,8	12,4	0	3,9	
2013-09-06	CH-08	10,9	12,3	0	0	
72013-09-06	CH-09	4,3	13	0	0	
2013-09-06	CH-12	10,6	11,9	0	2,8	
→2015-09-05	CH-14	3,4	14,2	0	7,2	
2013-09-06	CH-15	10,6	11,8	0	6,1	
2013-09-07	CH-03	7,8	13,5	0	0	
2013-09-07	CH-04	8,3	13,6	0	6,1	
>2013-09-07	CH-05	7,5	13,3	0	0	
2013-09-07	CH-08	8,4	13, 1	0	0	
2013-09-07	CH-09	11,8	13,6	0	0	
2013-09-07	CH-12	8,3	12,8	0	7,2	
2013-09-07	CH-14	12,6	14,5	0	11,1	
> 2013-09-07	CH-15	6,3	12,5	0	10,8	
2013-09-08	CH-03	3,6	5,5	0		

Annexe B(suite) DÉVELOPPEMENT EDFEN CANADA

Parc éolien Nicolas-Riou

Inventaire de chauves-souris lors des périodes de migration 2013 et de reproduction 2014

	lite	(Température		Vitesse de vent (km/h)		Précipitations totales
débutant le d	l'inventaire	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	(mm de pluie)
	H-04	3,8	6,2	0	0	
2006년:1584000 - 전	H-05	2,8	5,3	0	0	
	H-08	3,9	5,5	0	0	
2013-09-08 C	CH-09	4,7	10,8	.0	0	
2013-09-08 C	CH-12	3,9	6,1	0	0	
2013-09-08 C	:H-14	4,9	11,7	0	0	(
2013-09-08 C	H-15	2,8	4,9	0	7,9	(
2013-09-09 0	CH-09	4,3	4,4	0	0	
2013-09-09 C	H-14	4,5	4.7	0	2,8	(
2013-09-15 C	2H-09	6,4	11,6	0	2,1	(
2013-09-15 C	H-12	5,6	10,8	0	5	
2013-09-15 0	CH-14	7,3	12,4	0	1	(
2013-09-16 C	CH-09	1.8	3,9	0	0	
2013-09-16 C	H-12	2,1	3,1	0	0	(
2013-09-16	CH-14	1	3,7	0	0	
2013-09-17 0	:H-09	9,2	10,2	0	0	
2013-09-17	H-12	7,6	9,5	0	7,9	
2013-09-17 C	H-14	7,7	12,2	0	3,6	
2013-09-18 C	CH-09	9,4	12,3	0	0	
2013-09-18	H-12	10,1	11,9	0	2,8	(
2013-09-18 C	CH-14	12	14,5		2,5	
2013-09-19 C	H-09	13,1	15,4	0	0	
2013-09-19 C	CH-12	12,5	14,8	0	0	- (
2013-09-19	CH-14	13,8	16,8	0	0,7	
2013-09-20	CH-09	12,2	12,9	0	0	
2013-09-20 C	:H-12	10,9	12,1	0	6,4	
2013-09-20 C	CH-14	11,2	13,4	0,7	10,4	
2013-09-21	CH-09	14,7	16,1	0	0	
2013-09-21	H-12	13,8	14,9	0	6,4	
2013-09-21 0	CH-14	15,4	18,5	0	11,8	
2013-09-22	CH-03	5,8	7,3	0	1,4	
2013-09-22	CH-09	5,9	7,8	0	0	
2013-09-22	CH-12	4,8	6,9	0	0	
	CH-14	6,5	9,6	0	1,4	
THE STATE OF STREET	CH-03	5.3	5,5	0	0	-49,3
	CH-05	4,4	5.2	0	0	2,6
	CH-09	4,9	5,8	0	0	
	CH-12	3.8	4,8	0	11,1	
	CH-14	5	6	0	4.6	0,
	CH-03	4,6	6,4	0	2,1	1
	CH-05	4.7	6.2	0	0	

Bibliographie:

Référence 1 : PR3.4 volume 6 : résumé de l'étude, 25 mai 2015

Référence 2 : DT1 lignes 1875 à 1925

Référence 3 : dossier SCW 924737; V/R 3211-12-216; N/R 5145-04-18 (540)

Référence 4 : DT2 ligne 2115

Référence 5: MEF, 1998

Référence 6 : RAPPEL, Experts en gestion de l'eau, 1997

(Référence 7: Taniguchi et coll. 1998 Isaak and Hubert 2004

Référence 8 : Hayes, M.A. 2013. Bats Killed in Large Numbers at United States Wind Energy Facilities. BioScience, 63(12):975-979)

Référence 9: Ross, S.R., T. Will, and P.P. Marra. 2013. Estimates of bat collision mortality at wind facilities in the contiguous United States. Biological Conservation 168:201-209)

Référence 10: PR3.4 Volume 6 : résumé de l'Étude PESCA Environnement, 25 mai 2015

Autres documents consultés :

Développement EDF EN Canada. Parc éolien Nicolas-Riou Étude d'impact sur 1'environnement Volume 5: Addenda et réponses aux questions et commentaires du 10 février 2015 Série 2, par PESCA Environnement, 8 avril 2015, totalisant environ 104 pages et incluant 3 annexes.

Tous les documents fournis par le BAPE en date du 12 octobre 2015